

# Communiqué

## LES ACTIONNAIRES DE NORBORD ET D'AINSWORTH APPROUVENT LE PROJET DE FUSION

TORONTO, ON, et VANCOUVER, C.-B. (le 27 janvier 2015) – Norbord inc. (TSX : NBD) (« Norbord ») et Ainsworth Lumber Co. Ltd. (TSX : ANS) (« Ainsworth ») ont annoncé aujourd'hui que, lors d'assemblées extraordinaires tenues par chaque société plus tôt dans la journée, les actionnaires de Norbord ainsi que les actionnaires et les détenteurs d'options d'Ainsworth ont approuvé le projet précédemment annoncé de regroupement de Norbord et d'Ainsworth conformément à un plan d'arrangement. La transaction a été approuvée par environ 99,46 % des voix exprimées par tous les actionnaires de Norbord habilités à voter lors de l'assemblée de Norbord et par environ 98,45 % des voix exprimées par les actionnaires minoritaires de Norbord. La transaction a été approuvée par environ 99,99 % des voix exprimées par tous les actionnaires et les détenteurs d'options d'Ainsworth habilités à voter lors de l'assemblée d'Ainsworth et par environ 99,98 % des voix exprimées par les actionnaires minoritaires d'Ainsworth.

La transaction demeure soumise aux conditions de clôture habituelles, notamment à l'approbation du plan d'arrangement par la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Sous réserve de l'obtention de l'approbation de la cour et de la satisfaction ou de l'abandon de toutes les conditions de clôture, la transaction devrait être conclue d'ici la fin du premier trimestre de 2015.

Norbord et Ainsworth ont également présenté aujourd'hui la mise à jour générale suivante en lien avec la transaction. Bien que la transaction n'ait pas à être communiquée en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvement Act of 1976* ou de la *Loi sur la concurrence* du Canada étant donné que Norbord et Ainsworth ont un actionnaire contrôlant commun, le Département de la Justice (« DOJ ») des États-Unis a demandé de l'information sur la transaction et les sociétés, comme il est en droit de le faire. Norbord et Ainsworth s'emploient actuellement à fournir au DOJ l'information qu'il a demandée et collaborent de façon proactive avec ce dernier afin d'accélérer le processus d'examen. Norbord et Ainsworth sont convaincues que cet examen connaîtra une issue favorable et qu'il n'aura aucune incidence sur leur capacité à conclure la transaction d'ici la fin du premier trimestre de 2015.

### **Norbord**

Norbord inc. est un producteur international de panneaux dérivés du bois qui possède des actifs supérieurs à 1 milliard de dollars et qui emploie environ 1 900 personnes dans 13 usines aux États-Unis, en Europe et au Canada. Norbord est l'un des plus grands producteurs mondiaux de panneaux à copeaux orientés (OSB). En plus des panneaux OSB, Norbord fabrique des panneaux de particules, des panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) et des produits connexes à valeur ajoutée. Les actions de Norbord, société ouverte, sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole NBD.

### **Ainsworth**

Ainsworth Lumber Co. Ltd. est un fabricant et un marchand de premier plan de panneaux OSB dont les activités sont axées principalement sur les produits spécialisés à valeur ajoutée destinés aux marchés d'Amérique du Nord et d'Asie. Situées en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario, les quatre installations de production de panneaux OSB d'Ainsworth ont une capacité de production annuelle

combinée de 2,5 milliards de pieds carrés (3/8 po). Les actions d'Ainsworth, société ouverte, sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole ANS.

### **Énoncés prospectifs**

*Certains renseignements fournis dans le présent communiqué constituent des énoncés prospectifs au sens du Règlement 51-102 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Norbord et Ainsworth sont d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais rien ne garantit qu'elles s'avèreront exactes. Les énoncés prospectifs se fondent sur les convictions et les hypothèses de Norbord et d'Ainsworth, lesquelles s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les hypothèses ont été formulées, sur l'expérience de la direction et sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et d'autres événements attendus, ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Avertissement est donné aux investisseurs quant à l'existence de risques et d'incertitudes liés à ces énoncés prospectifs et au fait que les résultats réels pourraient être différents. Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs concernant la conclusion prévue de la transaction, l'échéancier et le résultat prévus de l'examen par le Département de Justice des États-Unis et le moment prévu de la conclusion de la transaction. Les facteurs importants qui pourraient entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux exprimés, explicitement ou implicitement, par ces énoncés prospectifs incluent, mais sans s'y limiter, le moment de l'obtention des approbations requises de la part de la cour et d'autres tierces parties, le moment de la conclusion et l'issue de l'examen du Département de la Justice des États-Unis et le temps nécessaire pour satisfaire aux conditions de clôture de la transaction. Rien ne peut garantir que ces approbations seront obtenues, que l'examen par le Département de la Justice des États-Unis prendra fin au moment opportun ou connaîtra une issue favorable et/ou que ces conditions seront satisfaites ou abandonnées. La transaction pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée. Les investisseurs sont prévenus que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements additionnels concernant ces facteurs et d'autres éléments pouvant avoir une incidence sur les activités d'exploitation ou les résultats financiers de Norbord, d'Ainsworth ou de la société issue du regroupement sont inclus dans la circulaire d'information de la direction conjointe portant sur le projet de regroupement, ainsi que dans d'autres documents déposés par Norbord et Ainsworth auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et ils sont accessibles par l'intermédiaire de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), à [www.norbord.com](http://www.norbord.com) ou à [www.ainsworthengineered.com](http://www.ainsworthengineered.com). Les énoncés prospectifs sont formulés en date du présent communiqué, et Norbord et Ainsworth n'assument aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent explicitement.*

### **Renseignements :**

#### **Investisseurs de Norbord :**

Heather Colpitts  
Gestionnaire, Affaires de la Société  
Tél. : 416-365-0705  
[info@norbord.com](mailto:info@norbord.com)

#### **Investisseurs d'Ainsworth :**

Rob Feustel  
Trésorier  
Tél. : 604-661-3235  
[info@ainsworth.ca](mailto:info@ainsworth.ca)

#### **Membres des médias :**

Longview Communications Inc.  
Trevor Zeck : 604-694-6037  
Nick Anstett : 416-649-8008